juin / juillet / août **2018** N°38

LE DOSSIER P.15 à 18

Le programme des Estivales

Humour, cabaret, concerts, repas, fêtes, animations pour enfants...

Martine Vassal, présidente du Conseil départemental, est venue à Gignac pour visiter le Pôle éducatif Nelson Mandela

lou Vivournet

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE GIGNAC-LA-NERTHE

Martine Vassal visite le chantier du Pôle éducatif

Pages 10 à 11

Lancement du projet GardenLab

Pages 20 à 21

Des résultats sportifs excellents

Pages 24 à 25

ville de Gignac-la-Nerthe

Sommaire

P4 à 9 ACTUALITÉS

La fête des voisins en images
Printemps des commerçants
Marché du dimanche
Hommage Républicain pour Alain Croce
Le guichet unique à votre service
Infos sur les transports scolaires
Nuisances aériennes
Prévention canicule

P12 à 13 SÉCURITÉ

De bons chiffres pour la sécurité
et la tranquillité publique

P10 à 11 ÉVÉNEMENT

Martine Vassal en visite à
Gignac-la-Nerthe

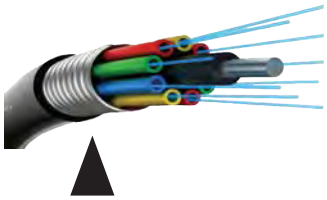

P14 NOUVELLES TECHNOLOGIES

Point sur l'avancée de la fibre

P15 à 18 DOSSIER SPÉCIAL

Estivales :
demandez le programme !

P19 EMPLOI FORMATION

Gignac a accueilli un forum
départemental

P20 à 21 DEVELOPPEMENT DURABLE

Pour que le projet du GardenLab soit partagé
avec les Gignacais

P22 à 23 ÉDUCATION

Le Petit Prince toujours actif

P30 HISTOIRE D'ICI

Chronique de Michel Méténier, historien

P31 DÉMOCRATIE LOCALE

P24 à 29 ASSOS&CO

Le MGFC monte en national 1
Les bons résultats du Rugby club et du Kung Fu
Les activités de l'Age d'or
Retour sur le carnaval
La vie associative en images
Raid des Alizés

Etat civil

MARS

DÉCÈS :
Monique CROCHET
Joseph CORTES

AVRIL

NAISSANCES :
Alexis PACH
Elya SARROCHE
Martin TILOTTA
Léa PACQUANT

DÉCÈS :
Pierre TRETICA
Roseline SUTOUR née DI PIRO
Hocine EL HADEK
Alain DRUETTA
Marta POCH née CASADO-MORILLO
Marie MICHEL née BAGNOLY
Robert PAOLETTI
Rosario MATEO née RUIZ
Maryse RAMETTE née LESPIAUT

MAI

NAISSANCES :
Iris MAZAUDOU

MARIAGES :
Mathilde DEYA / Alain MANCINI
Cindy ANGLADE / Guillaume DELLAPASQUA
Sylvie TAILLEFUMIER / Elie CHEKROUN

DÉCÈS :
Maria NARDIN
Alain CROCE
Gilberte LUCET

Lou Vivournet
Directeur de la publication :
Robert De Vita
Rédaction :
Loïc Taniou
Graphisme :
Séverine Braca
Photographies :
LT, SB, Coca
et Xdr
Contact :
Service Communication
04 42 31 13 00
Imprimerie :
2B print
Dépôt légal à parution

Chères Gignacaises, Chers Gignacais,

Alain CROCE nous a quittés et nous sommes profondément attristés par la disparition d'un homme d'exception, d'un collègue remarquable, d'un fidèle ami.

Élu adjoint à la voirie, à la propreté et aux transports, Alain était sans cesse sur le terrain auprès des administrés. Remarquable dans la proximité, remarquable dans son contact avec la population.
J'appréciais fortement son implication qui avait pour moi valeur d'exemple. Et, cette implication portée sur la ville et nos administrés, c'était donc juste et parfait.

Comment s'étonner qu'Alain avait ce rapport si privilégié avec l'ensemble de la population ?
Alain, c'était l'amour du peuple, il aimait sa ville, il aimait ses habitants et portait une attention accrue à celles et ceux qui éprouvaient des difficultés à se faire entendre, à celles et ceux qui, pour des raisons diverses, étaient en souffrance. C'est ainsi qu'il se déplaçait dans les foyers Gignacais pour écouter les doléances, répondre aux questions et apporter des solutions.

Je lui avais demandé de siéger à la CLECT de la métropole et dans cette commission chargée d'organiser certains transferts de compétences et leurs moyens associés, Alain a défendu les intérêts communaux de manière remarquable. Également dans le domaine des transports il a, avec Mme FERRARIN, fait des propositions précises pour la commune qui toutes ont été retenues par M. SERRUS, vice-président Métropolitain à la mobilité. Dans le domaine de la voirie, l'administration métropolitaine savait qu'il n'était pas homme à plaisanter quand il suivait un dossier.

Et enfin, Alain fut aussi de tous les combats municipaux qui ont été menés. Contre les nuisances aériennes, contre l'opérateur téléphonique Orange pour obtenir une meilleure couverture internet pour Gignac, pour reconquérir les terres agricoles, pour permettre la première accession au logement ou la continuité d'un parcours résidentiel.

Je ne puis résumer ici tout ce que fut son engagement pour la ville, pour les autres. Son engagement dans de longs combats syndicaux.
Je ne peux résumer, ici, ce que furent tous nos moments ensemble. Tous nos amis communs peuvent en témoigner : nous n'avons jamais connu, entre nous, la moindre tension en 10 années passées ensemble.
Monsieur Alain Croce, par votre action, vous vous êtes définitivement inscrit dans l'histoire de notre ville qui vous exprime donc, par mon intermédiaire, sa profonde reconnaissance.

Citoyen CROCE ce fut un immense honneur pour moi de servir durant 10 ans la République avec toi. De combattre à tes côtés pour la liberté, contre toutes les formes d'aliénation, pour l'égalité contre toutes les formes de discrimination et pour la fraternité contre toutes les formes de ségrégation.
Camarade Alain, dans tes incroyables combats syndicaux tu as fait preuve d'un courage exceptionnel.

Mon Ami Alain, mon frère, tu vas terriblement nous manquer.

Repose en paix. Ta vie fut une admirable succession de combats pour les autres. Tu laisses derrière toi une ville effondrée de chagrin, par la perte d'un grand homme. Mais, tu laisses aussi derrière toi ce que tu n'as jamais cessé de semer sur les chemins de ta vie : l'espoir d'un monde meilleur, l'affirmation que les hommes doivent être libres et égaux entre eux, la certitude que la bonté, l'altruisme, l'engagement militant contribueront à construire ce monde meilleur.

Christian Amiraty
Votre dévoué Maire

Edito

Nouveau record pour la fête des voisins !

Le vendredi 25 mai, ce sont plus d'une trentaine de quartiers qui ont célébré la Fête des voisins ! Une participation remarquable pour une commune de 9300 habitants.

Le grand principe de cette fête consiste à ce que chacun apporte une spécialité culinaire, une boisson et partage un moment de convivialité avec ses proches voisins.

Les fêtes se sont déroulées dans les lieux suivants : rue Matisse, rue Pablo Picasso, rue de Toulouse Lautrec, rue d'Auvergne, rue des Pyrénées, impasse Touraine, impasse Picardie, Collet de Lèbre, Avenue des Fortunés, impasse Les Framboisiers, impasse des Chicolles, résidence Le Félibre, rue Manon des Sources, impasse Jean de Florette, les Jardins d'Auguste, résidence du Stade, résidence Le Carrefour, impasse de La Muse, place de Laure, résidence de La Magnagnerie, avenue de la République, impasse Modigliani, Pré Fleuri, impasse Faucon, impasse des Restanques…

Un grand bravo à tous les habitants qui ont donné de leur temps et mis la main à la pâte pour la réussite d'un tel événement.

Un marché du dimanche
animé par l'association des commerçants

« Avenir Commerces Gignacais » a proposé une quinzaine commerciale début avril pour mieux faire connaître les commerces et entreprises adhérents de l'association. Une opération qui s'est conclue par une manifestation festive sur le marché.

Du 1er au 15 avril, c'était le *« Printemps des commerçants »* avec des promotions et des offres spéciales qui étaient proposées dans la plupart des commerces adhérents de l'association *« Avenir Commerces Gignacais »*. Pour clôturer cette manifestation, les commerçants ont offert un apéritif, le dimanche 15 avril, jour du marché place de la Mairie.

Un rendez-vous convivial où des grillades étaient également proposées. Des stands consacrés aux commerces de l'association étaient également installés au cœur du marché. La fanfare *« Pena Sun Rise »* a amené une ambiance de gaieté et de légèreté matinales en interprétant en version instrumentale de nombreux tubes avec une impressionnante section de cuivres, une petite batterie mobile et différentes percussions.

N'oubliez pas, tous les dimanches,
le marché en centre ville

Parmi les forains présents, vous pourrez retrouver : un boucher, un poissonnier, deux primeurs, une vendeuse de vêtements, un traiteur de plats Thaïlandais, une vendeuse de brousse du Rove et de fromages de chèvres…

Place de la Mairie - dès 8h

Emouvant hommage Républicain pour Alain Croce

Alain Croce nous a quittés le samedi 19 mai. Il était adjoint au Maire de Gignac-la-Nerthe. Humaniste et très proche des concitoyens, il n'avait pas son pareil pour suivre les dossiers, défendre des idées généreuses, participer à la vie de la commune. La ville de Gignac-la-Nerthe a tenu à lui rendre le meilleur hommage possible.

Jeudi 24 mai, aux environs de 13h, il règne une grande émotion sur la place de la Mairie, entre profonde tristesse, solennité et envie de saluer chaleureusement Alain Croce. Un élu, adjoint au Maire et citoyen Gignacais, parti beaucoup trop tôt à l'âge de 67 ans. Il fait beau. La Mairie est drapée de noir, les drapeaux sont en berne… Tout le monde est présent pour rendre un vibrant et chaleureux hommage à Alain. De nombreux députés, conseillers métropolitains ou départementaux, maires, conseillers municipaux sont aux côtés des Gignacais venus nombreux pour lui dire un dernier au revoir.

Le Maire, Christian Amiraty, rappelle alors la gorge nouée combien Alain était une personnalité touchante.
« Toutes celles et ceux qui me connaissent ne m'en voudront pas de dire ici, en ce moment, que l'on ne croise dans sa vie que peu de femmes ou d'hommes exceptionnels, tient à souligner Christian Amiraty. *Moi, je n'en ai rencontré que deux ou trois jusqu'ici. Et parmi ceux-là il en est un qui s'appelait Alain Croce.*
Que c'est dur Alain de parler de toi au passé. Tu nous as dit : je vais me soigner quelques temps à l'hôpital et je reviens très vite. Nous n'avions pas imaginé que l'on ne te verrait plus jamais. J'aurai dû te dire avant, tous ces mots que la pudeur retient. J'aurai dû, par exemple, te dire ma profonde admiration pour tous les combats que tu avais menés dans ta vie et que tu menais encore. J'aurai dû te dire que tu étais devenu pour moi un ami, au sens profond du terme, là où l'amitié s'accompagne d'une très profonde affection.

J'aurai dû te dire que tu n'étais plus seulement pour moi le partenaire politique, le camarade de combat pour la commune, mais que tu étais surtout, au plus profond de moi, un homme que je considérais comme un frère dans notre action municipale, et même bien au-delà de cette action.

J'aurai dû te dire tout cela avant, mais tu vois je te le dis, comme ça, seulement maintenant, alors que tu ne m'entends plus. De la pudeur, oui sans doute, alors qu'il faudrait toujours dire ses sentiments aux personnes qui nous sont chères pendant qu'elles sont encore de ce monde.

Mais je veux croire que tu peux encore m'entendre, nous voulons tous croire, ici, que tu nous entends. Alors nous te disons que nous t'aimons et, pour beaucoup d'entre nous, que nous t'aimons comme des frères ou des sœurs. »

L'émotion est grande. Comme pour respirer, reprendre notre souffle, Catherine Soeiro, chanteuse soprano, apporte une touche de poésie et de rêve en interprétant deux chansons : *« Que la montagne est belle »* de Jean Ferrat et *« Le temps des Cerises »*.

Marcos Gonzales, conseiller municipal, secrétaire de la section du Parti Communiste de Gignac et grand ami d'Alain fait une brève allocution pour rappeler quelques moments émouvants de la vie de tous les jours.

« Alain n'était pas un contemplatif ! Il était tout à la fois ingénieur et ouvrier dans la construction des projets municipaux, général et soldat, dans notre combat politique pour une société plus juste et solidaire. Une exemplarité qui explique pourquoi il était tant apprécié et aimé par les camarades de parti, son syndicat, par le personnel municipal et, aussi et surtout, par ses concitoyens de Gignac.

Constamment à l'écoute, sur le terrain, Alain ne se déplaçait jamais sans son agenda et son bloc-notes lors de ses rencontres avec les Gignacais. Alain avait une foi inébranlable en l'homme, en la croyance qu'un monde meilleur et fraternel est possible ici et maintenant.

Alain a quitté la place sous les applaudissements des gignacais

C'est pourquoi, il était de tous les combats contre les injustices et inégalités, toujours en première ligne. Le week-end, il n'était pas rare de le croiser sur les tournois de football, ou les manifestations culturelles et festives organisées par des associations telles que l'OCLG, l'AGJV, ou encore au festival de théâtre de la Cabre d'Or. Que de bons moments passés ensemble lors de ces festivités à Gignac, pour la Saint Joseph chez notre ami Paul, au cabanon de Sormiou avec notre ami Kader, ou encore chez nos amis et camarades du Rove et de Châteauneuf !

Alain, ta présence va nous manquer ! »

Quelques instants après, le corps d'Alain quitte la place de la Mairie sous les applaudissements longs et fournis… pour le remercier de ses engagements humains, de ses sourires, de sa joie de vivre, de son implication auprès des plus démunis… Tout un inventaire qui reste en pointillés…

Adieu, cher camarade, cher ami

Tu resteras à jamais dans nos mémoires

HOTEL DE VILLE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

HOTEL DE VILLE
LIBERTE EGALITE FRATERNITE

Le Guichet unique peut vous accompagner pour les démarches dématérialisées

Les services liés à l'état-civil et à l'éducation ont été regroupés, place de la mairie, en face de l'Hôtel de ville, sous forme d'un guichet unique. L'objectif est de vous offrir un seul lieu d'accueil pour vous renseigner et faciliter vos démarches administratives.

Mis en place depuis le mois de janvier, le Guichet unique vous propose un seul lieu pour vous accueillir et vous permettre de réaliser vos démarches administratives comme celles liées à l'état-civil, aux inscriptions scolaires et périscolaires… Cependant, de nombreuses démarches (CNI, Passeport, carte grise, permis de conduire…) n'étant plus réalisées, à la demande de l'Etat, que sur internet, certains citoyens se retrouvent un peu perdus et en difficultés pour trouver les bonnes plateformes, renseigner les différents formulaires, créer les espaces personnels nécessaires…

Aussi, **le personnel du Guichet Unique se propose d'accompagner, sur rendez-vous** dans un espace dédié et en toute sécurité, **les citoyens qui sont les plus éloignés des nouvelles technologies** pour leur apporter directement une aide à créer des espaces personnels si besoin, à renseigner les différents formulaires.

Alors n'hésitez pas à contacter le Guichet unique

Attention, une nouvelle adresse courriel vous est proposée pour toutes vos démarches, notamment celles liées aux affaires scolaires et périscolaires :
guichet.unique@mairie-gignaclanerthe.fr

GUICHET UNIQUE
Place de la Mairie – En face de l'Hôtel de ville
Tél. 04 42 77 00 00

Horaires d'ouverture

Lundi	8h- 17h	
Mardi	8h- 12h	13h30- 18h30
Mercredi	8h- 12h	13h30- 17h
Jeudi	8h- 12h	13h30- 17h
Vendredi	8h- 12h	

Transports scolaires : du changement !

Les modalités pour s'inscrire aux transports scolaires pour la rentrée scolaire 2018/2019 changent, notamment pour les renouvellements d'abonnement.

Les **inscriptions** ou **réinscriptions** (Pass scolaire avec ou sans RTM) ainsi que le paiement **se feront désormais en ligne** sur le site :

https://www.transports-scolaires.ampmetropole.fr

Un **numéro indigo gratuit** est mis à disposition si vous rencontrez des difficultés. Il s'agit du **0800 710 588.**

Nous vous rappelons que l'ensemble des informations liées aux transports se retrouve sur le site internet : www.lepilote.com

Pour échanger avec le service concerné de la Métropole, une adresse mail : transports.scolaires@ampmetropole.fr

Attention : des pièces justificatives sont nécessaires et devront être scannées, même pour une renouvellement d'abonnement (photo de l'élève, pièce d'identité de l'élève, justificatif de domicile, l'ancienne carte pour un renouvellement avec le numéro visible, attestation de bourse, copie du livret de famille si famille nombreuse…).

Pour les élèves ayant plus de 16 ans : le certificat de scolarité est à joindre au dossier au plus tard le 30/09/2018 sous peine de suspension de l'abonnement.

Si vous rencontrez des difficultés, nous vous invitons à vous rendre en agence ou à la gare routière de Vitrolles – rond-point de la Pierre Plantée.

Les inscriptions auprès des communes restent possibles par EXCEPTION.

Du nouveau au sujet des nuisances sonores aériennes

Les communes du Rove et de Gignac-la-Nerthe ont obtenu auprès du Tribunal administratif de Marseille la désignation d'un expert judiciaire. Une réelle avancée si ce n'est que l'Etat a fait appel de cette décision.

La nomination de l'expert judiciaire a été rendue le 25 janvier 2018 par le Tribunal administratif de Marseille, suite à une requête portée par les communes du Rove et de Gignac. Ce dernier aurait pour mission de relever la réalité des nuisances sonores aériennes provoquées par le trafic aérien sur le territoire des deux communes et d'en déterminer les impacts. Cependant, comme cette décision a fait l'objet d'un appel de l'État et que ce dernier est suspensif, l'expertise sera grandement retardée ou, pire, annulée. Un appel étonnant pour le moins, car si le trafic aérien respectait bien les accords de survol des communes, l'État et les autorités aéroportuaires n'auraient rien à craindre de la nomination d'un expert. *« C'est une lutte de longue haleine qui s'inscrit dans la durée,* tient à rappeler René Tassy, conseiller municipal délégué à l'environnement et au développement durable. *Après avoir mis en œuvre une campagne de pétitions, créé un comité extra-municipal pour suivre l'évolution de ce dossier, rencontré à plusieurs reprises les instances aéroportuaires, nous devons rester vigilants, notamment durant la période estivale où le trafic aérien ne fait que se densifier. En attendant le résultat d'appel interjeté auprès du tribunal, il est essentiel de signaler auprès de la DGAC les gênes que vous rencontrerez. Dans tous les cas, soyez assurés que M. Georges Rosso, Maire du Rove et M. Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe, mettront tout en œuvre pour que les gênes occasionnées par le bruit des avions diminuent le plus rapidement possible ».*

N'hésitez pas à faire part des gènes rencontrées sur le site de l'aéroport :
https://www.acnusa.fr/fr/les-aeroports/aeroports-acnusa/marseille-provence/30

L'été approche et avec lui, **les risques de fortes chaleurs**

Afin de veiller et de permettre aux personnes âgées, isolées ou fragilisées de faire face aux éventuels épisodes caniculaires de l'été, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville lance une campagne d'inscriptions sur un registre spécifique. Pensez à vous inscrire !

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, ou si vous en connaissez, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS. En effet, il est important que le CCAS connaissent précisément les personnes susceptibles d'être touchées par la canicule afin d'assurer, si des épisodes caniculaires survenaient **cet été, une surveillance active,** voire une prise en charge si nécessaire. **En cas d'activation du plan canicule déclenché en cas de fortes chaleurs, ce registre permetta une intervention ciblée** auprès des personnes vulnérables (personnes âgées ou handicapées, isolées, vivant seules à leur domicile, présentant des difficultés de mobilité et/ou de santé importantes, et/ou de logement inadapté). Pour bénéficier de cette surveillance particulière, les personnes vulnérables **doivent être inscrites sur le registre pour être contactées par le service du CCAS en cas d'épisode caniculaire.**

EN BREF

SOIRÉE JEUX

La prochaine soirée jeux, organisée par la DEJES, aura lieu le **vendredi 6 juillet** à 18h30 *à l'école élémentaire M. Pagnol.*

UN ARCHITECTE POUR AIDER LES PARTICULIERS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE 13) propose des permanences d'un architecte conseil au service des particuliers, ***tous les 1ers lundis après-midis de chaque mois****, de 13h30 à 17h, au service urbanisme. Ce dernier vous accompagnera gratuitement dans vos projets de construction, d'extension, de réhabilitation de votre logement. Ces permanences, menées en partenariat avec la commune, ont pour objectif de proposer un véritable service public de proximité dédié à la promotion de l'architecture et à l'harmonie paysagère des territoires.*

Pour prendre rendez-vous, un numéro de téléphone : 04 42 09 36 08

OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES »

Ce dispositif permet aux Gignacais de faire surveiller leur habitation pendant leur absence. Les policiers municipaux et nationaux effectuent des rondes journalières autour des domiciles concernés. N'hésitez pas à vous rapprocher de la Police municipale.

Contact – Poste de Police municipale 15, avenue Louis Pasteur.
Tél. 04 42 88 90 07

MÉDIATION POLICE

M. Bernard Balac, officier de police à la retraite, a été désigné comme Délégué à la Cohésion Police Population (DCPP). Il a pour principales missions de renforcer le lien entre la population, les acteurs de terrain et les services de police, d'être à l'écoute des habitants, de prendre en compte leurs doléances et de gérer des conflits de voisinage, à travers des permanences mensuelles

Prochaines permanences les mardis 26 juin et 27 juillet de 16h à 18h en Mairie.

Martine Vassal en visite à Gignac-la-Nerthe

La présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône est venue à Gignac pour rencontrer le Maire, les élus et visiter aussi le chantier du futur pôle éducatif Nelson Mandela, situé au pied du massif de la Nerthe.

De gauche à droite : Valérie Guarino, conseillère départementale du canton, Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe, Martine Vassal, présidente du Conseil départemental, Jean Montagnac, Vice-président de la Métropole et Éric Diard, député de la circonscription.

Jeudi 17 mai en fin d'après-midi, il y a beaucoup de personnalités présentes près du parcours de santé. De nombreuses personnalités, parmi lesquelles on pouvait retrouver : Valérie Guarino, conseillère départementale du canton, Éric Diard, député de la circonscription, Jean Montagnac, Vice-président de la Métropole Aix-Marseille Provence, Maire de Carry-le-Rouet, Claude Piccirillo, Mairie de St-Victoret, Josette Achhab, adjoint au Maire, déléguée à l'éducation, Gabriel Pernin, adjoint au Maire, délégué aux finances, d'autres élus de la commune et bien entendu le Maire, Christian Amiraty.

Tous sont venus pour accueillir Mme Martine Vassal, la présidente du Conseil départemental, qui a souhaité découvrir le projet du futur pôle éducatif Nelson Mandela, actuellement en cours de réalisation. Un important chantier, commencé en juillet 2017, qui avance à grands pas, et qui devrait s'achever à l'été 2019.

Casques vissés sur la tête, accompagnée du maire de la commune, Christian Amiraty, et des élus, Martine Vassal a le droit à une visite guidée par l'architecte Serge Fournier qui apporte de précieux éclairages au fur et à mesure des espaces traversés. La visite est très conviviale, agrémentée de nombreux échanges et sourires autour de ce projet remarquable à plus d'un titre : son insertion paysagère au pied du massif de la Nerthe, sa proximité avec les installations sportives et le parcours de santé, sa qualité architecturale et sa liaison directe avec le centre de loisirs déjà existant.

Une ambition éducative commune entre la ville et Conseil Départemental

Chacun est fier de partager une ambition commune : le bien-être éducatif des petits Gignacais.

« Utiliser comme base le centre de loisirs Nelson Mandela déjà existant pour y greffer d'autres structures aux qualités environnementales (toiture photovoltaïque, économies d'énergie) et architecturales (création et mutualisation entre école, centre de loisirs) est une grande originalité et un vrai plus dont tout le monde va pouvoir bénéficier, explique Martine Vassal. *C'est un projet novateur, nécessaire pour la commune, qui met l'accent sur la jeunesse, un thème cher à nos yeux, mais qui s'inscrit aussi dans notre contrat de développement. C'est une vraie continuité. »* Commencé en juillet 2017, le Pôle éducatif Nelson Mandela devrait être opérationnel pour la rentrée scolaire de septembre 2019.

« Il s'agit de la première réalisation d'un projet global en matière d'éducation, indispensable et pensé pour les nombreux besoins des Gignacais, rajoute le maire, Christian Amiraty. *Une seconde réalisation est prévue dans le futur avec la mise en place, au hameau de Laure, d'un cycle scolaire complet ainsi qu'une modernisation de deux autres groupes scolaires (David Douillet et Marcel Pagnol) qui permettra aussi la création d'un parc urbain paysager en plein cœur de ville. »*

Au total, 18 millions d'euros seront investis dans l'éducation et l'épanouissement des enfants.

Le Pôle éducatif Nelson Mandela en détails

Il accueillera :

435 élèves de la maternelle au CM2, **6 classes de maternelles**, **9 classes d'élémentaires**, ainsi qu'**une cuisine centrale moderne** et fonctionnelle à destination de tous les élèves de la commune *(1 350 repas servis par jour)* avec un dispositif de portage à domicile et une livraison pour le foyer restaurant seniors.
Il sera constitué de **4 000 m²** de surface.

Un **espace administratif** relevant de la Direction de l'Enfance, de la Jeunesse et des Sports (DEJES) va aussi y voir le jour.

Le montant total des travaux s'élève à 8,2 millions d'euros financés à hauteur de 60 % (soit 4,9 millions d'euros) par le Conseil départemental.

De bons chiffres **pour la sécurité et la tranquillité publique**

Une récente réunion du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) a permis de constater, de manière unanime, une évolution très positive en matière de sécurité sur la commune. Bien entendu, si les résultats obtenus sont positifs, la municipalité et ses partenaires restent vigilants et mobilisés. Et, la sécurité et la tranquillité sur la commune demeurent des préoccupations majeures pour la municipalité.

Une convention pour la création d'une cellule municipale d'échanges sur la radicalisation a été signée par le Maire et le Sous-préfet.

Une nouvelle séance plénière du Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) s'est tenue, le 17 avril, en salle du conseil municipal. Le Maire, Christian Amiraty, a accueilli pour cette réunion de travail et de concertation : M. le Procureur de la République, Achille Kiriakides, M. le Sous-préfet de l'arrondissement d'Istres, Jean-Marc Sénateur, Mme la commissaire de Vitrolles, Alexia Burgevin, et bien d'autres partenaires liés aux problématiques de tranquillité publique et de sécurité.

Au cours de cette séance, la police nationale ainsi que la police municipale ont présenté leur bilan respectif, soulignant chacun de bons chiffres et une évolution positive en matière de sécurité et tranquillité publique. Une évolution constatée sur les six dernières années, période allant de 2011 (date de mise en place du CLSPD sur Gignac) à aujourd'hui.

En résumé, la délinquance générale est en baisse depuis 2011 de -31,25% et la délinquance sur la voie publique est en baisse de - 42%.

Le taux de criminalité, qui est l'indicateur, est passé de 73 faits de délinquance pour 1000 habitants à 50 pour la commune. La moyenne nationale se situant à 54.

En effet, la ville est passée d'une situation assez critique en terme de faits de délinquance à un bien meilleur niveau, situé en dessous de la moyenne nationale. Ce qui constitue une tendance positive. Même si un acte de délinquance est toujours de trop, et que la vigilance reste de mise, la situation s'est grandement améliorée.

Ces améliorations s'expliquent tout d'abord par une réorganisation de la Police nationale avec la constitution d'un regroupement sur la circonscription de Vitrolles, articulé autour de deux filières : la première dédiée au secteur judicaire et la seconde à la voie publique. Cette nouvelle articulation a amélioré la qualité et la rapidité des interventions. Ensuite, la restructuration profonde de la Police municipale de Gignac-la-Nerthe intervenue ces dernières années (renouvellement quasi-intégral des agents, augmentation des effectifs, formation des personnels…) porte indubitablement ses fruits. Cette restructuration s'est accompagnée d'une présence quotidienne sur le terrain, considérablement renforcée, et désormais assurée 7j/7. Sans oublier, les nouveaux outils dont la police municipale a été dotée.

Tous ces éléments ont contribué à améliorer les interventions sur la voie publique et à renforcer la collaboration mutuelle entre les deux polices… Enfin, le déploiement de la vidéo protection est aussi un vecteur important car il permet de dissuader le passage à l'acte ou de contribuer à élucider des enquêtes. Ce dispositif va être à nouveau renforcé par l'implantation de nouvelles caméras, notamment pour améliorer la lutte contre les dépôts sauvages.

Ce jour là, M. Le Maire a signé une convention avec le Sous-Préfet pour la création d'une cellule municipale d'échanges sur la radicalisation. Ce dispositif a pour objectifs de mieux informer le personnel communal et autres acteurs sur les phénomènes de radicalisation, de mieux repérer les situations de radicalisation, d'améliorer la prévention en identifiant des signaux faibles et éviter d'éventuels passages à l'acte. Ou encore, de proposer un accompagnement des familles dont l'un des membres pourrait être concerné par ce phénomène (écoute, appui…). Gignac est la deuxième ville du département à s'emparer de ce sujet.

Des contrôles radars réguliers sur la RD 368

Les limites de vitesse ne sont pas souvent respectées sur la commune, notamment sur la RD368 qui passe devant l'établissement scolaire St-Louis où plusieurs accidents graves sont survenus ces derniers temps. Aussi, le Maire, Christian Amiraty a saisi officiellement le Préfet par un courrier envoyé fin février 2018 pour que des radars fixes soient posés sur cette voie routière dangereuse. Pas de réponse à ce jour. Un second courrier a été adressé au Conseil Départemental et au Préfet début mai 2018 afin de solliciter leurs avis respectifs sur la possibilité d'agrandir la zone d'agglomération. Quelques jours plus tard, le 14 juin, le Maire a pris un arrêté de modification des limites d'agglomération sur la RD368. Ce qui va permettre de rendre plus sûre cette route départementale *(en attendant les futurs travaux qui la transformeront en un boulevard urbain multimodal)* en faisant diminuer la vitesse autorisée de 90 km/h à 50km/h sur une partie de cette voie, dès cet été. Des panneaux *« contrôles radar fréquents »* vont être posés pour prévenir les automobilistes que des contrôles seront effectués très régulièrement par la Police municipale.

Lutte contre les dépôts sauvages

Notre environnement est souvent pollué et victime de dépôts sauvages. **Sachez que la lutte s'intensifie** et que les **infractions pénales** peuvent s'élever jusqu'à 1500 euros avec possibilité de saisie du véhicule. La lutte contre les décharges sauvages constitue une des priorités pour la municipalité. Le 16 mai 2018, le centre de supervision urbain *(vidéo protection)* a permis à la police municipale d'identifier l'auteur d'un dépôt sur la voie publique. Ce dernier, identifié, risquant d'être déféré au tribunal, est venu rapidement débarrasser la voie publique de ses déchets déposés illégalement. Une conciliation qui n'interviendra pas toujours. Avis aux contrevenants.

Point d'étape sur l'avancée du déploiement de la fibre optique

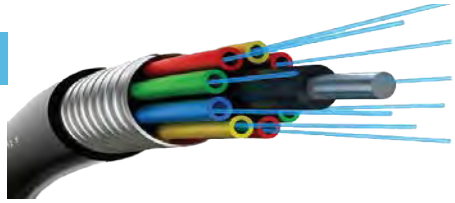

Le déploiement de la fibre se poursuit sur la commune. Les premières ouvertures commerciales pour les foyers Gignacais devraient intervenir dès octobre 2018. Pour les foyers éloignés des grands axes, il faudra patienter un peu plus.

A ce jour, les 4780 foyers et entreprises de Gignac-la-Nerthe sont reliés à l'internet. Un peu moins de la moitié, soit deux mille foyers principalement situés en centre-ville, pourront bénéficier du très haut débit offert par la fibre optique au mois d'octobre 2018.

Pour les autres, dont les lignes sont déployées sur un réseau aérien et qui sont éloignés des nœuds de raccordements, il faudra attendre la fin de l'année 2019, voire le début 2020. Pour rappel, le déploiement est géré en intégralité par SFR, sous prestation de l'entreprise CIRCET.

Il s'agit d'un aménagement de réseau destiné à acheminer la fibre au plus près de chez vous, jusqu'à ce que l'on appelle un nœud de raccordement. Une fois que vous serez éligible techniquement, vous ne serez pas obligés de changer de fournisseur d'accès.

Vous devrez alors vous rapprocher de votre prestataire qui aura à charge de raccorder votre foyer au point de mutualisation.

Pour pouvoir souscrire à un abonnement en fibre optique, il faut que :

1 - le **réseau fibre ait été déployé à proximité** de votre logement *(logement raccordable)*.

2 - **votre adresse exacte soit référencée dans une base de données nationale**. Pour différentes raisons, l'adressage *(dénomination des rues, numérotation des habitations)* n'est pas toujours complet dans cette base d'adresses. Les adresses manquantes, en cours d'identification, seront donc éligibles mais avec un décalage de quelques mois !

3 - un **opérateur commercial ait** acheté **le droit d'utiliser le réseau** SFR pour commercialiser ses offres fibre optique auprès des clients raccordables.

Enfin, **vous pouvez tester votre éligibilité** aux offres fibre optique sur les sites des FAI de votre choix *(Orange, SFR, Free, Bouygues Télécom…)* ou sur des sites tels que degrouptest, Ariase ou encore observatoire.francethd

Lorsque le déploiement dans votre quartier est achevé, **vous pouvez être averti par courriel** de la possibilité de vous raccorder à la fibre. Pour cela, un lien figure avec la mention : « cliquez ici pour être tenu informé » sur les sites des FAI de votre choix. Vous serez alors prévenus de votre éligibilité dès qu'elle sera opérationnelle.

Retrouvez cette carte sur le site internet ou en mairie qui présente l'avancée du déploiement en cours.

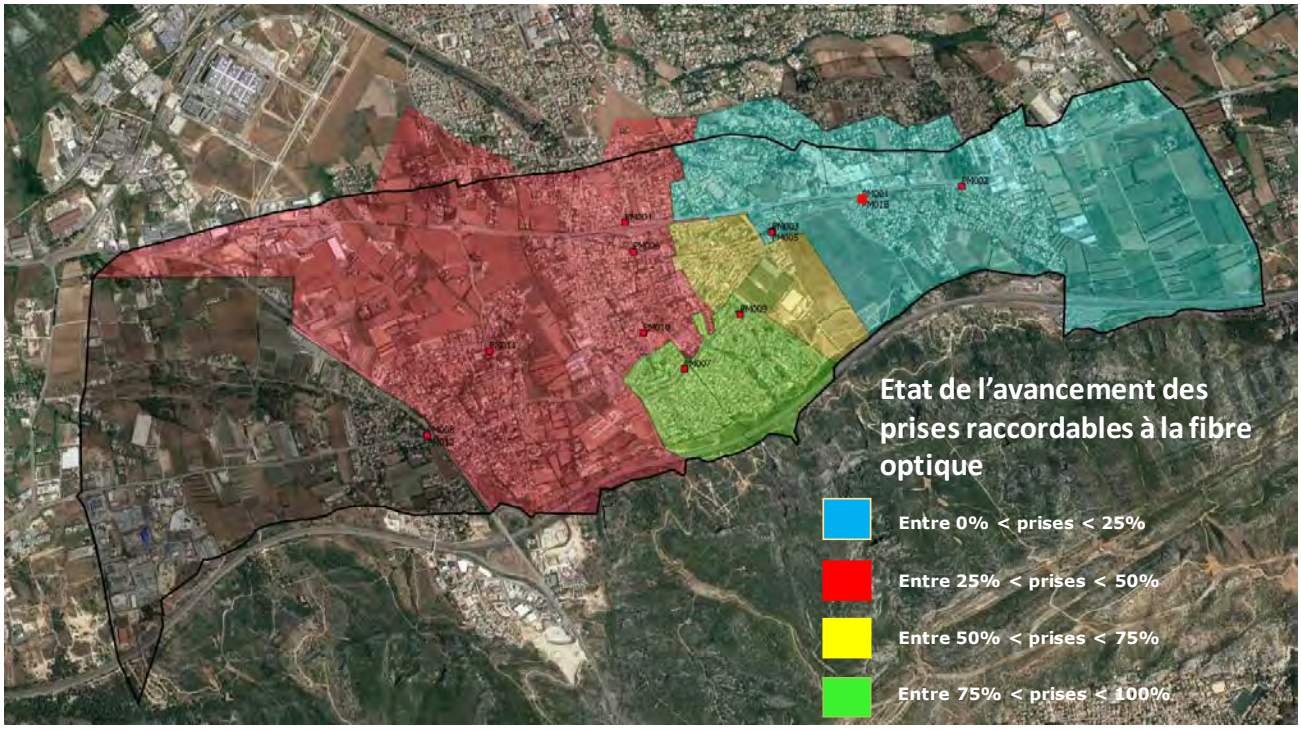

Estivales - demandez le programme !

L'Office culture et loisirs de Gignac (OCLG) et la ville de Gignac-la-Nerthe vous ont concocté un joli programme de festivités pour cet été. Concerts, repas conviviaux, soirées dansantes, animations pour les plus jeunes… Les soirées ne manqueront pas. Il y en aura pour tous les goûts.

Soirée « strass et paillettes »

L'Office de la culture et des loisirs de Gignac *(OCLG)* vous propose une ***« moules frites party »*** **sous les platanes** de la place de la Mairie avant de laisser place au **nouveau show** tout en strass et paillettes **du grand orchestre de Gignac : LSP Music**.

Cette formation composée de 8 musiciens accompagnés par des danseuses, danseurs, chanteuses et chanteurs livrera comme elle sait si bien le faire une prestation énergique aux sons des **tubes des années 80 à nos jours**.

La première partie du show sera rythmée par de nombreux extraits des comédies musicales comme Starmania, Grease, Moulin Rouge, Lady Marmelade, L'Opéra Rock… La seconde partie vous fera redécouvrir, à travers une version bal, les tubes intemporels des années 80 à nos jours.

Vendredi 13 juillet à partir de 19h Place de la Mairie

Moules frites *(10€)* de l'OCLG, spectacle de l'orchestre LSP Music suivi d'une soirée dansante.

Renseignements : 06 71 10 48 37

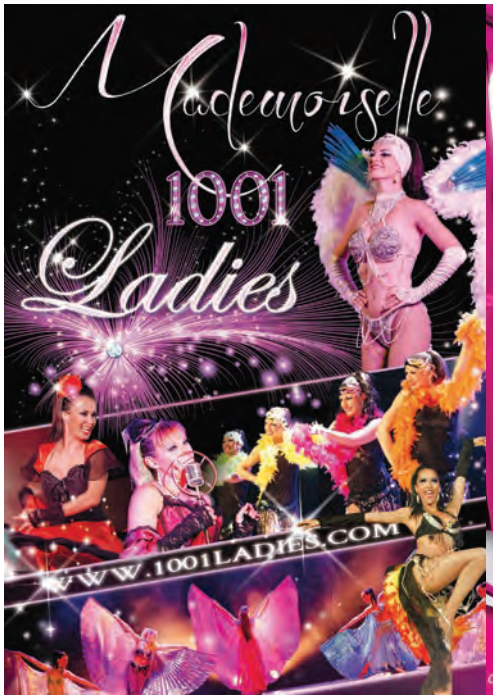

Soirée « humour et cabaret »

La première partie de la soirée sera assurée par l'humoriste Christophe Cuenin. Le mistral de sa ville natale l'a rendu fou et la scène, depuis maintenant 25 ans, entretient sa douce folie.
Sketchs, parodies, imitations, cet humoriste imitateur vous proposera un spectacle haut en couleur.
Personnages connus ou non, tous en prendront pour leurs grades.
Ensuite, la compagnie *« les 1001 ladies »* proposera un cocktail séduisant mêlant chants, danses, grâce et glamour pour une revue cabaret de grande qualité.

Samedi 14 juillet à partir de 19h
Place de la Mairie

Cérémonie et buffet républicains

La célébration du 14 juillet aura lieu à 11h sur la place de la Mairie revêtue de ses fanions bleu blanc rouge. Après les traditionnels discours rendant hommage à la révolution française et à la naissance de la République, un buffet républicain sera proposé dans le square du centre-ville.

Samedi 14 juillet à partir de 11h
Place de la Mairie et square du centre-ville

Soirée « mousse »

Une soirée spéciale pour les enfants qui pourront danser et s'amuser dans la mousse !
Un DJ rythmera la soirée avec les tubes d'aujourd'hui appréciés par les enfants.

Dimanche 15 juillet à partir de 21h
Place de la Mairie

Spectacle pour les enfants « Souvenez-vous des paroles »

Dès l'âge de 3 ans, les enfants pourront monter sur scène pour participer à ce grand jeu rappelant une célèbre émission de télévision et chanter leurs chansons préférées.

Vendredi 3 août à 18h30
Boulodrome de Laure

Soirée « variétés »

L'orchestre Newzik, une grande formation avec danseuses, musiciens, chanteurs et chanteuses proposera un show spectaculaire mêlant variétés internationales et variétés françaises suivi d'une soirée dansante.

Vendredi 3 août à partir de 21h - Boulodrome de Laure

Grillades et soirée dansante

L'OCLG vous propose des grillades
et une soirée dansante animée par DJ Amazing.

Samedi 4 août à partir de 19h
Boulodrome de Laure
Renseignements : 06 71 10 48 37

Tour du Monde des saveurs

Sept food-trucks viendront s'installer pour vous proposer de la **cuisine d'ici et d'ailleurs** *(cuisine tahitienne, vietnamienne, mexicaine, israélienne, américaine, de bistrot…)*. Une animation musicale sera assurée par une **Pena de huit musiciens**. Tout au long de la journée, **des danseuses polynésiennes** feront des démonstrations. Les enfants ne seront pas oubliés, loin de là, ils pourront s'amuser dans des **structures gonflables** *(L'île au dauphin, le ventriglisse et la baleine)* **avec jeux d'eau** *(gratuit - structures en accès libre)* jusqu'à 18h. Un **marché artisanal** aux produits de l'été *(bijoux, objets de décoration, cosmétologie de Tahiti, paréos, tongs, monoï, fleurs pour cheveux, sculptures en bois, peluches en crochet…)* prendra place sur le boulodrome aux côtés d'un stand de tatoueurs polynésiens, d'un atelier de maquillage pour enfants et d'un stand de barbe à papa. Et si vous n'avez pas eu le temps de tout goûter, vous pourrez passer la soirée sur place. A la tombée de la nuit, les danseurs polynésiens réaliseront l'impressionnante danse du feu.

Dimanche 5 août à partir de 11h
Boulodrome de Laure
Possibilité de restauration midi et soir

Aïoli

Les festivités de l'été se concluront par un aïoli, organisé par l'OCLG, à l'espace Pagnol

Dimanche 12 août à 12h
Tarif du menu : 13€
Réservations au 06 71 10 48 37

1000 bateaux **pour l'Étang de Berre**

La ville de Martigues a lancé le projet d'une candidature d'inscription de l'étang de Berre au patrimoine mondial de l'UNESCO. Une initiative à laquelle la ville de Gignac-la-Nerthe apporte son plein et entier soutien. Le voilier de la commune participera à ce grand rassemblement.

Le samedi 30 juin, ce sont mille bateaux qui vont se rassembler sur la plus grande étendue d'eau salée d'Europe. Des embarcations en provenance des villes de Martigues, Vitrolles, Rognac, Berre, et… Gignac-la-Nerthe. Une journée festive et grand public avec des animations : paddles, …

Cette initiative, ouverte à tous, a pour but de mettre en valeur l'étang de Berre avec en point d'orgue, à 17h, un rassemblement de centaines d'embarcations.

Au programme : Pique-nique, présentation d'exercices d'hélitreuillage, démonstration de canadairs par la Sécurité civile et la Société nationale de sauvetage en mer, grande parade au centre de l'étang de Berre. Toutes ces activités seront visibles depuis le centre-ville de Martigues,

Cet événement se conclura par une grande « sardinade » et une soirée dansante avec le groupe « Leslie Show et Patrice » à la Base nautique de Sainte-Anne *(quai Sainte-Anne, port de Jonquières)*.

Gignac la Nocturne : en courant ou en marchant !

Amateurs de course à pied ou de marche soutenue : rendez-vous le samedi 23 juin au gymnase de la Viguière pour la nouvelle édition de Gignac-la-Nocturne !

Pour sa troisième édition en nocturne, la course de Gignac organisée par l'association Athlé sport et la ville de Gignac-la-Nerthe retrouve une de ses grandes originalités : un parcours étendu sur routes et chemins à travers les vignes et paysages agricoles de Rebuty *(vignes, champs, bastides, hameaux….)*. A partir de 20h, les coureurs s'élanceront depuis le gymnase de La Viguière pour un parcours au choix : 6 ou 10 km.

Ensuite, les marcheurs partiront pour une boucle de 6 km. Chaque participant se verra remettre à l'arrivée un petit sac-à-dos et une bouteille de vin et sera récompensé suivant son résultat par des coupes, médailles, bouquets, tee-shirts et bons d'achats. Un buffet champêtre et convivial conclura les épreuves.

Modalités d'inscriptions :

Si les inscriptions peuvent se faire le jour même sur place, nous vous conseillons de vous inscrire à l'avance sur kms.fr

Renseignements : 06 21 01 06 54

N'oubliez pas votre certificat médical.

Attention : La course va entrainer quelques petites perturbations pour la circulation, notamment sur l'avenue Jan Palach où la partie droite de la chaussée située entre le feu tricolore aux abords de La Poste et le rond-point de la Viguière *(sens Laure/Gignac)* sera fermée de 20h à 21h30. Merci de faire preuve de prudence, particulièrement ce jour-là, car les coureurs et les marcheurs se déplaceront aux abords de la chaussée, parfois sur la route elle-même.

Un rendez-vous de la rentrée

Remontez le temps et venez partager un moment de rires et de jeux en famille durant un après-midi au square.

Le premier grand rendez-vous pour les enfants, après celui de la rentrée scolaire, sera celui du samedi 22 septembre avec de nombreuses animations. Une kermesse prendra place dans le square où chacun pourra s'essayer au jeu de massacre, à la planche à savon, à l'avaleur de balles, la queue de l'âne ou autres jeux d'adresse. Il sera également possible de déguster une barbe à papa, se faire maquiller ou profiter de l'aire de jeux dans une ambiance musicale assurée par un maître chanteur, accompagné de son orgue de barbarie. Ce dernier livrera un répertoire étonnant allant de Brassens à Zaz et Claudio Capéo en passant par la rue Kétanou et les ogres de Barback, sans oublier les comptines pour enfants.

A 15h, vous pourrez vous installer devant un castelet où Guignol et son déménagement fantastique prendront place pour un spectacle de marionnettes trépidant.

Un goûter sera offert à tous pour clôturer l'après-midi.

Samedi 22 septembre à partir de 14h
Square du centre-ville

Gignac a accueilli le forum départemental « 1000 emplois en Provence »

Cette initiative du Conseil Départemental, déclinée sur une journée entière, était consacrée aux personnes éloignées de l'emploi. Une première réalisée sur le département, hors Marseille.

« A travers cette journée, nous essayons d'aider les bénéficiaires du RSA à s'inscrire dans une démarche d'insertion professionnelle, explique Mme Hélène Ravignon, directrice du pôle insertion. *C'est essentiel, car si les bénéficiaires ont des droits, ils ont aussi des devoirs, comme celui d'essayer de s'insérer au mieux au niveau professionnel. Ce n'est pas facile, c'est pour cela que nous les accompagnons et que nous mettons en place de tels événements. Cette journée dédiée à l'emploi est la première réalisée, hors Marseille, sur ce format de grande ampleur. La manifestation d'aujourd'hui a pour principal objectif au travers des ateliers de préparer les personnes à un entretien d'embauche. »*

Des ateliers, menés en tête-à-tête, étaient ainsi proposés en matinée aux participants, venus nombreux, environ quatre-cents bénéficiaires du RSA. Ces ateliers simples, pratiques et conviviaux, présentaient des métiers porteurs en termes d'emplois comme ceux liés au service à la personne, à la propreté, à la vente et la grande distribution, au transport et à la logistique. Un point remarquable était le repérage de participants, réalisé au travers d'entretiens personnalisés, pour les positionner directement sur certaines offres d'emplois proposées. En effet, l'après-midi, les participants étaient conviés à des préparations aux entretiens d'embauche, à un « coaching » actif, car à la fin de la journée, certains étaient directement présentés aux entreprises.

D'autres ateliers menés en petits groupes de dix personnes permettaient aux personnes éloignées de l'emploi de travailler sur une plus grande confiance en soi, d'aller vers une meilleure estime de soi. L'atelier photo était un bon exemple où chacun prenait la pose et repartait avec une belle photo pour prendre place par exemple sur un CV. Celui mené avec une psychologue permettait d'échanger, de faire part de son ressenti et pourquoi pas de repartir avec des conseils et un capital confiance.

« Je suis actuellement à la recherche d'un emploi dans le domaine de la vente, témoigne Naïma, une jeune femme de 23 ans, résidente à Vitrolles, mais je suis un peu réservée, alors ce n'est pas simple. » Effectivement, Isabelle Schemoul, chargée des relations avec les entreprises à la direction de l'insertion de l'emploi au Conseil Départemental, tient à souligner : *« Naïma possède de bonnes compétences et il y a de nombreux points forts sur son parcours et son CV. Mais, il faut qu'elle ait plus confiance en elle pour défendre sa candidature, car elle est vraiment digne d'intérêt. Nous faisons justement le point sur ses atouts pour qu'elle puisse bien les mettre en avant. Je suis certaine que notre tête-à-tête va l'aider et lui permettre d'aboutir dans ses démarches. Le palier à franchir n'est pas si difficile. »*

Cette journée intitulée *« Accélérateur pour l'emploi »* est une démarche partenariale forte, co-construite avec les Pôles d'insertions, les chargés de relations avec les entreprises du Conseil départemental, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), les Missions locales, les Pôles locaux d'insertion par l'économie (PLIE). Elle est articulée autour d'un dispositif 100% départemental, intitulé *« 1000 emplois en Provence »*, qui propose des aides aux entreprises qui embauchent des bénéficiaires du RSA à la hauteur de 3000 euros par embauche réalisée, en CDI ou en CDD de plus de douze mois, d'une durée minium de 30h/semaine.

Pour que le projet du GardenLab soit pleinement partagé avec les Gignacais

Vue sur des champs cultivés du côté de Laure.

Le Maire a initié un comité de suivi et de dynamisation du GardenLab pour que ce projet s'élabore, se développe en liaison directe avec les habitants. Chacun est invité à y participer, faire des propositions, inventer en quelque sorte la vie qui va avec.

Pour le Maire, Christian Amiraty, il est essentiel d'offrir une nouvelle vision de l'écologie pour qu'elle soit plus citoyenne, participative et tournée vers un avenir plus respectueux de l'environnement.

Le GardenLab est un projet qui peut donner corps à cette volonté à l'échelle communale, voire métropolitaine.

C'est pourquoi, le Maire a créé officiellement le 14 mai dernier un comité de suivi et de dynamisation du GardenLab, en présence de représentants de la région, de la Chambre d'agriculture, d'élus, d'associations de la commune et d'habitants.

Chacun peut y prendre sa place et participer à l'animation de ce comité de suivi. *« C'est un moment que j'espérais depuis dix ans maintenant, date de ma première élection, sans savoir si cela pourrait arriver un jour,* a rappelé le Maire, Christian Amiraty, *la naissance d'un projet agricole et citoyen développé à l'échelle communale. Ce n'était pas le chemin sur lequel la commune s'était engagée en 2007 avec le PLU de l'époque qui fragilisait grandement l'existence des terres agricoles. »*

Aujourd'hui, après un long travail, engagé depuis 2008 qui a consisté à enrayer le détournement d'usage des terres agricoles (mobil-home, constructions illégales), poursuivre systématiquement en justice les délinquants à l'urbanisme et œuvrer avec la SAFER, la DDTM, le Procureur de la République, la police nationale, les terres agricoles sont maintenant protégées.

« Une deuxième action a été initiée de manière conjointe, complète le Maire. *Celle d'inverser la tendance et de construire un territoire équilibré entre espaces réservés pour les habitations et les activités économiques et espaces agricoles ou naturels. C'est ce qui a guidé toute notre politique communale ces derniers mois et que tout cela se retrouve dans le futur PLUI qui sera approuvé, fin 2019, pour au moins 10 ans.*

Aujourd'hui, nous pouvons redonner vie à nos terres agricoles en leur rendant leur vocation productive, qu'elles avaient perdu depuis plusieurs décennies, et développer un projet lié à l'agriculture respectueuse des sols et favorisant une alimentation saine. Il faut ne pas oublier que notre terre est notre nourrice, notre grenier communal, métropolitain et national. Et, la question de la qualité de notre alimentation, de la proximité et du modèle de production agricole devient, chaque jour davantage, centrale dans l'esprit de nos concitoyens. Nous ne pouvons vraiment pas faire confiance aux industriels des filières de l'agriculture et de l'alimentation pour consommer durablement et sainement. Il nous faut, par conséquent, fonder un projet agricole et alimentaire communal. »

Aussi, suivant une démarche volontaire et des approches novatrices, le GardenLab invite à préserver et redonner toutes leurs vocations premières aux terres agricoles grâce à une production de qualité et respectueuse de l'environnement, à impliquer les habitants autour de la découverte et la pratique d'une agriculture en milieu périurbain, à retrouver un rapport équilibré et enrichissant entre ville et nature.

Le prochain comité de suivi se déroulera le 28 juin à 17h45 à l'espace Pagnol

Une après-midi au GardenLab enfants

Dans le cadre de la fête du vélo et de la semaine du développement durable, la ville de Gignac-la-Nerthe a convié les habitants à passer, le samedi 2 juin, une après-midi conviviale au GardenLab enfants. Au programme, il y a eu des promenades en vélo, encadrées par des éducateurs sportifs, pour découvrir en deux-roues Gignac et son cœur de ville.

Des ateliers consacrés à l'environnement pour fabriquer des nichoirs à oiseaux, des parkings à vélos élaborés à partir de palettes, ou encore des bombes à graines. Un stand qui expliquait la vie d'un objet de sa conception à son recyclage et un autre qui permettait de se familiariser des graines anciennes et paysannes, une action menée en partenariat avec l'association « Graines de Oaï ». Une exposition a présenté les travaux des enfants réalisés autour de la vie du GardenLab enfants. L'après-midi s'est conclue par un goûter familial.

Le projet du GardenLab en détails

La qualité du cadre de vie étant un enjeu majeur, aussi bien pour les habitants que pour l'attractivité du territoire, la ville a souhaité impulser avec ses partenaires publics et ses habitants un projet ambitieux lié à l'agro-écologie et à l'agriculture : le GardenLab.

Le projet du GardenLab sera décliné suivant trois volets et trois lieux différents avec pour principaux objectifs de :

- Protéger ses terres agricoles et paysages naturels en développant de nouvelles exploitations agricoles,

- Favoriser l'agro-écologie et l'innovation en matière de production agricole, avec l'installation d'agriculteurs bio et respectueux de l'environnement,

- Inviter les habitants à prendre pleinement part à ce projet autour d'ateliers pédagogiques, de jardins potagers en milieu péri-urbain…

GardenLab de la Pousaraque

Situé entre le hameau de Laure et le centre ancien, il est déployé sur une surface cultivable de 3 hectares destinée à accueillir des cultures maraichères et des potagers thématiques partagés (enfants, familles, culture de graines anciennes…). L'ambition est de créer un espace productif et paysagé en cœur de ville, de permettre la visite et la déambulation des habitants, mais aussi d'initier des ateliers pédagogiques et de la pratique agricole en ville.

GardenLab de la plaine agricole de Gignac

Constitué de 10 hectares de terres cultivables, d'une grande ferme, il est situé à l'ouest de la commune dans la plaine agricole. Il a pour vocation d'accueillir trois exploitants agricoles pour des productions maraichères et un berger pour un projet de pastoralisme.

GardenLab de la plaine du Loubatier

Situé sur un espace de 15 hectares de terres agricoles non cultivées et proches du centre de loisirs, du pôle éducatif Nelson Mandela, ce projet est destiné à remettre en culture des terres agricoles aujourd'hui en friches, et aussi d'ouvrir des espaces propices à la déambulation, aux promenades.

« All that jazz » avec les élèves du Petit Prince !

Les élèves de 3ème du collège ont été invités à partager la scène avec un groupe de jazz professionnel pour interpréter quelques standards d'Ella Fitzgerald, de Billie Holiday et de Nina Simone. Le résultat d'un projet remarquable aussi bien d'un point de vue pédagogique qu'artistique.

Jeudi 22 mars, il règne une belle effervescence dans la salle du Cadran d'Ensuès-la-Redonne. Le public est venu en nombre pour assister au spectacle *« les Reines du Jazz »* où le Lotus Group, composé de 6 musiciens et emmené par sa charismatique chanteuse Laure Donnat, va jouer sur scène les plus grands titres de trois artistes noires américaines : Ella Fitzgerald, Billie Holiday et Nina Simone. Mais la soirée cache un autre événement : près d'une soixantaine d'élèves de 3ème vont monter sur scène pour chanter sous forme de chorale aux côtés du Lotus Group.

Mieux, une élève, Pauline Garcia, a réalisé un formidable numéro de danse et deux collégiennes, Jade Helle et Mélissa Hourrier, ont chanté parfois en solo, parfois en duo. La professeure de physique et de chimie, Mme Jessica Julien a joué du violon sur scène sur « Stand by me », le morceau préféré des collégiens. Des interprétations formidables ! Des lectures de textes et projections sur grand écran ont retracé le parcours parfois difficile de ces trois chanteuses.

Cette soirée est venue parachever un long travail pédagogique et artistique mené toute l'année, dans le cadre des « enseignements pratiques interdisciplinaires », par des enseignants d'anglais, d'arts plastiques, de musique. C'est Mme Christine Agapé, professeure de musique, qui est à l'origine de ce projet exceptionnel. En effet, en dehors des répétitions musicales accompagnées par les musiciens professionnels du Lotus Group, notamment Marc Campo et Laura Donnat, les élèves ont pu travailler leur anglais et découvrir également des épisodes historiques et sociaux intervenus aux Etats-Unis.

« Nous avons travaillé durant deux trimestres sur l'esclavagisme, le blues, la naissance du jazz dans les années 20 à 60, le mouvement de lutte en faveur des droits civils des années 60, résume Mme Christine Agapé. Toute l'histoire afro-américaine qui représente un volet parfois méconnu de l'histoire des Etats-Unis. Nous avons ensuite réalisé un diaporama résumant cette histoire entre croisée des portraits d'Ella Fitzgerald, Billie Holiday et Nina Simone la biographie et l'engagement d'artistes noires américaines et l'étude de chansons. Enfin, ce concert a été une vraie réussite, nous avons pu porter un autre regard sur les élèves avec leur prestation sur scène qui fût très belle. »

Le Petit Prince **toujours très actif !**

Un des derniers temps fort du projet citoyen, décliné toute l'année, a été la deuxième édition du « Red Nose Day » qui s'est tenue le 18 mai.

Calquée sur la traditionnelle journée caritative britannique, durant laquelle les britanniques portent un nez rouge dont la vente finance une association, le collège s'est lui aussi tourné vers l'aide aux autres. Les élèves du Petit Prince se sont ainsi mobilisés pour l'association *« Le Point Rose »* qui a pour objectif d'offrir les meilleures conditions possibles aux enfants gravement malades. Point de nez rouges pour le Petit Prince, mais un bel uniforme blanc et noir arboré par les adultes et les élèves de l'établissement. En présence de Nathalie Paoli, la présidente de l'association, une cinquantaine de bulbes de fleurs a été plantée au pied de « l'olivier de la laïcité» du collège, à la mémoire des enfants disparus du *« point rose »*. Une somme de 620 euros a été également récoltée au profit l'association. *« La vie au collège est paisible,* souligne Roseline Boukellala, la principale. *Quelques petites rivalités entre certains élèves subsistent ponctuellement, mais elles sont sans grande importance et sont quasi-inévitables à un âge où le corps et l'esprit se transforment et peuvent perturber quelque peu l'élève. Le projet de l'établissement orienté vers l'apprentissage de la citoyenneté est essentiel à nos yeux. Il consiste à mobiliser les élèves, mais aussi le personnel de l'établissement, sur des valeurs de responsabilité, de respect, de solidarité, l'éco-citoyenneté. La citoyenneté sert de fil rouge aux actions que nous menons avec les élèves. Autre volet à souligner également : nous travaillons régulièrement avec les enseignants des écoles de la commune, notamment pour accompagner la future arrivée des CM2 au collège, pour qu'ils découvrent en amont l'établissement et favoriser ainsi leur bonne intégration en 6ème. Je tiens à remercier tous les professionnels de l'enseignement qui font que nos enfants sont ravis de se rendre à l'école chaque matin ! »*

Quelques jours plus tard, le vendredi 8 juin, le collège recevait le prix *« coup de cœur »* au 9ème concours départemental des collèges fleuris. Un concours qui récompense des projets pédagogiques autour des plantes et du respect de l'environnement et la biodiversité.

Echanges Franco-Allemands en Mairie

Dans le cadre d'échanges entre le Petit Prince et un collège en Allemagne, les élèves du Petit Prince, ainsi que leurs homologues allemands, ont été reçus en Mairie, une matinée d'avril.

Tous ont été accueillis chaleureusement par M. Robert De Vita, 1er adjoint au Maire, Mme Josette Achhab, adjointe au Maire et déléguée à l'éducation et quelques élus. De nombreux échanges ont ponctué la rencontre où les élus ont évoqué l'Histoire de France. Des rois de France à la Révolution française, des débuts de la République jusqu'à nos jours.

Les élus ont aussi présenté la ville et les élèves allemands ont parlé de leur système scolaire, de l'éducation en Allemagne qui reste assez différente de la nôtre. Leur professeure d'allemand a assuré la traduction et apporté aussi quelques précisions et éclairages sur l'organisation administrative de l'Allemagne.

Historique : **le MGFC monte en national 1 !**

Trois ans après sa création, le Marignane-Gignac Football club vient de monter en national 1. Un véritable exploit. Pendant que l'équipe fanion se démenait dans l'Hérault, le tournoi international U14 battait son plein. Retour sur ces journées folles.

Après une saison rondement menée, le MGFC livrait un duel à distance avec Toulon pour accéder au championnat National 1. Il fallait un point aux hommes de Patrice Eyraud, l'entraineur, qui se déplaçaient le samedi 19 mai à Paulhan-Pézenas pour le compte de la dernière journée du championnat. Face à un adversaire accrocheur et un gardien en état de grâce, le MGFC a dû se contenter d'un match nul et vierge, avant de laisser éclater sa joie sur la pelouse. *« C'est mérité sur l'ensemble de la saison ! Sur 30 journées, on a été 24 fois premiers. Bravo aux gars qui ont tellement donné,* explique l'entraineur Patrice Eyraud. *On aurait pu tuer le match au début. Mais, non. Du coup, on s'est fait peur jusqu'à la fin.»*

Très vite, les joueurs du MGFC ont affiché leur supériorité dans cette partie en se créant de nombreuses occasions, mais se heurtaient à un bloc solide défensif. Sur une de leurs rares offensives, les Héraultais se montraient même dangereux, à la demi-heure de jeu. A la pause, le MGCF tenait le minimum syndical pendant que Toulon menait (1-0) à Tarbes. La deuxième mi-temps démarrait sur un faux rythme, peu élevé et les visiteurs restaient sous la menace d'un but héraultais qui pouvait gâcher la fête. Dans le dernier quart d'heure, Yattara détournait même sous sa transversale le coup franc lointain de Parpeix, qui venait d'entrer en jeu, faisant souffrir Gignac jusqu'au bout. Dans les dernières minutes, la tension montait sur le banc. Tous réclamaient à l'arbitre la fin du match. Au bout de trois minutes dans le temps additionnel, c'était la délivrance. Le MGFC tenait l'exploit concluant une saison exceptionnelle.

Trois jours de fête, de compétition et de spectacle avec le tournoi international U14

Pendant que l'équipe fanion du MGFC disputait le match historique de la montée en national 1 dans l'Hérault, le tournoi international U14 commençait avec sa belle cérémonie d'ouverture sur la pelouse Armand Audibert. L'édition 2018 de MGFC a réuni seize délégations prestigieuses, dont trois nations étrangères de renoms *(Suisse, Belgique, Portugal).* Un plateau sportif exceptionnel ! Avec la formation d'Amiens, Olympique de Marseille, Air Bel, Gémenos, ASPTT Marseille et le Servette de Genève (etc), les débats ont tenu leurs promesses à plus d'un titre, car tous les protagonistes ont proposé du beau jeu durant trois jours de fête au complexe sportif Georges Carnus.

Les conditions de jeu sont idéales. Très vite, lors du match d'ouverture opposant le MGFC à Montpellier, on remarque l'attaque et la rapidité des Montpelliérains qui vont gagner le match 3 à 1. D'ailleurs, c'est le club héraultais qui va remporter le tournoi contre Mougins aux pénaltys après prolongations. Pour la première année, l'arbitrage a été assuré de manière très sérieuse par des jeunes arbitres de la Ligue de Méditerranée. Le lundi 21 mai, jour de la remise des récompenses, les joueurs et l'entraineur de l'équipe fanion sont présents sur la pelouse aux côtés des responsables du club, du Maire et des élus. Florian Raspentino, joueur professionnel formé au club et qui a joué à Nantes et à l'OM est là, ainsi que des joueurs de l'OM comme Maxime Lopez. Une belle édition !

Rugby à Gignac : de bons résultats et du beau jeu

Le club consacre beaucoup de son énergie dans la formation de ses éducateurs et de ses jeunes. Les résultats sont au rendez-vous. Les cadets sont champions du Sud Est et les moins de 10 ans ont remporté le Bouclier des écureuils.

« On veut avant tout produire du beau jeu et permettre à nos jeunes de bien évoluer dans leur catégorie respective, explique Jean-Jacques Grenaud, le président du club de Rugby de Gignac. *On travaille avec Martigues pour la section cadet où nous sommes partenaires de Provence Rugby qui monte cette année en Pro D2. Les équipes des juniors et des seniors sont en reconstruction. Le grand effort du club se porte principalement sur l'école de Rugby où nous avons des objectifs élevés en termes de qualité et de développement. Pour cela, nous formons, depuis trois ans, nos éducateurs pour qu'ils soient tous diplômés. Aujourd'hui, neuf éducateurs ont le diplôme et nous essayons d'arriver à quatorze. C'est important de pouvoir proposer le meilleur encadrement pour nos petits. D'autant plus que la Coupe du monde de Rugby va se tenir en 2019, et que les enfants vont avoir un engouement certain pour ce sport. Nous devons ainsi être prêts à les accueillir dans les meilleures conditions possibles »*

Une démarche remarquable où le club consacre beaucoup de son énergie pour obtenir prochainement le label *« École de rugby »*, octroyé par la Fédération Française de Rugby. Un autre objectif du club est d'organiser, la saison prochaine, un tournoi de grande envergure pour les catégories allant de 7 à 12 ans. Actuellement, l'école de rugby possède 130 licenciés répartis suivant 5 équipes. Les matchs se déroule en version plateau jusqu'à la catégorie moins de 12 ans (M12). Les moins de 14 ans (M14) participent à un mini-championnat. *« On a terminé à la première ou à la deuxième place sur l'ensemble des catégories »* souligne avec une certaine fierté le président. En effet, quelques jours après avoir terminés 2ème au tournoi régional d'Avignon et 1er au tournoi départemental de Miramas, les M8/M10 viennent de remporter le Bouclier des petits écureuils aux Pennes-Mirabeau.

Les Cadets ne sont pas en reste. Après être devenus Champions de Provence, ils ont basculé en Challenge Sud Est. Un challenge qu'ils ont remporté le samedi 2 juin en gagnant un match très disputé 32 à 29 contre Romagnat *(Auvergne)*.
De bons résultats qui viennent récompenser tous les efforts fournis par le club.
Reprise des cours début septembre.
L'adhésion est de 200€ et comprend, en dehors des cours et de la licence avec les assurances, un équipement complet.

Contact
Jean-Jacques Grenaud - 06 23 62 49 08
jj.grenaud@gmail.com

Le Kung Fu de Gignac à bonne école !

Le club de Kung Fu de Gignac s'est particulièrement distingué lors du tournoi national adulte, qui s'est déroulé mi-mai à l'Ardrelles, en terminant 2ème meilleure école de Kung Fu sur une dizaine d'écoles présentes. De plus, le meilleur technicien du tournoi a été l'un des membres du club.
Ce dernier a remporté à lui seul quatre médailles d'or dans différentes disciplines. Pour rappel : les cours de Kung Fu, que ce soit pour les adultes ou les enfants, niveau débutants ou confirmés, se déroulent au Dojo du gymnase de La Viguière. A noter également, que des cours de Tai chi chuan et Chi Qong, les vendredis de 20h à 21h, sont proposés.

Contact - José Fernandez - 06 80 03 10 19

Activités tous azimuts avec l'Age d'or

Vingt-deux années d'existence et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'association de l'Age d'or n'a pas pris une ride. Au contraire, ses membres bénévoles ne cessent de se démener pour proposer des activités très variées. Le mois de mai en est une belle illustration.

L'Age d'or est une association qui a été créée en 1996 par Paul Minjard pour proposer des activités et des moments conviviaux entre personnes âgées. Elle compte aujourd'hui près de cent quatre-vingt adhérents.

Chaque vendredi après-midi, l'Age d'or propose des activités conviviales pour passer de bons moments au foyer restaurant seniors, situé à l'espace Pagnol.
Des activités parmi lesquelles on peut retrouver des jeux de société, des jeux de cartes, des lotos, des animations autour du carnaval, de l'épiphanie… Elle propose également des sorties et des repas conviviaux comme celui qui vient de se dérouler au Salon de Laure.

« C'est important de proposer au quotidien des activités au foyer pour se retrouver, soulignent la Présidente Maryse Meylan et la trésorière Jeanine Romano. Lorsque nous proposons des sorties, nous faisons attention à ce que les prix proposés soient largement abordables pour tout un chacun et qu'ils ne dépassent pas les 35€ avec le repas. C'est l'association qui prend en charge à chaque sortie le transport. La prochaine sortie aura lieu le 3 septembre pour visiter une biscuiterie et une confiserie à Éguilles avant d'aller se restaurer au Puy-St Réparade. Nous tenons à remercier chaleureusement la municipalité pour toute l'aide qu'elle nous apporte. »

Côté culture, l'Age d'Or possède sa propre chorale *« Chantons ensemble »*, dirigée par Yves Potard, qui participe notamment au festival de chorales de l'association Blue Sat System et qui se produira à la fête de la musique.
Mais le plus original réside peut-être dans le petit théâtre de l'âge d'or, animé par Edwige Weyer et Christophe Favier, qui propose tout le long de l'année des répétitions, des mises en scène avant de se produire sur les planches de l'espace Pagnol.

Cette année, la représentation du petit théâtre de l'Age d'or s'est déroulée le 25 mai. La pièce de théâtre s'intitulait *« Réveillon au poste »*, une pièce humoristique jouée en deux actes et interprétée joyeusement par sa petite troupe.

« On aime être une association à l'écoute de ses adhérents »

« L'association est ouverte à tous les Gignacais à la retraite pour une adhésion de quinze euros, rappelle Maryse Meylan. Chaque année, nous faisons une assemblée générale pour rendre compte de nos activités, de nos finances et aussi pour échanger avec nos membres adhérents. On aime être une association ouverte à la discussion et à l'écoute des adhérents. »

Le carnaval fêté dans la ville et les écoles

La vie associative en images

La chasse aux oeufs avec son esprit de kermesse, organisé par le Secours populaire, rencontre toujours un grand engouement auprès des enfants et des parents.

Le Gala de Reva I Tahiti toujours aussi coloré.

Le Rucher école de Gignac-la-Nerthe permet de découvrir l'univers des abeilles grâce à des cours réguliers.

La compétition FSGT a été brillamment organisée par les bénévoles du club de gymnastique sportive.

Pour sa seconde édition, le festival des chorales, organisé par l'association d'Edith Darasse, Blue Sat System, a rencontré un beau succès.

AGENDA

FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez rencontrer les associations, *découvrir leurs activités, vous renseigner ou inscrire… Comme de coutume, il y aura de nombreuses démonstrations, cours d'essai, ateliers et stands.*

Si vous êtes une association, *n'oubliez pas de vous inscrire et de bien renseigner votre fiche en vue de l'édition du Guide des associations qui sera distribué ce jour-là. Cela avant le 20 juillet, soit auprès du service vie associative, situé à la DEJES - école Célestin Arigon, soit au service communication en Mairie.*

Dimanche 9 septembre *de 9h à 14h*
Gymnase de La Viguière
Renseignements. Tél :04 42 09 39 67 ou par courriel : nadia.couissinier@mairie-gignaclanerthe.fr

En route pour une aventure nature, sportive et solidaire **100% féminine**

Trois jeunes femmes, dont une habitante de Laure, vont participer au Raid des Alizés qui se déroulera en Martinique en fin d'année 2018.

*« Les Poppies »**, c'est le nom de l'équipe 100% féminine constituée par Julie Pizel, Fabienne Scibona et Elise Desmero. Ces trois pétillantes jeunes femmes, sportives et volontaires, s'activent depuis plusieurs semaines pour finaliser les préparatifs nécessaires pour participer au prochain « Raid des Alizés » qui se déroulera en Martinique, du 27 novembre au 2 décembre 2018.

Ce raid multisports stimule le dépassement de soi et se court par équipe de trois personnes au travers d'épreuves de running/trail, de VTT et de canoë-kayak et d'un parcours qui les emmènera à traverser différents paysages : montagne, forêt tropicale, plage de sable noir ou blanc, océan, lagon, cascades… *« Ce qui nous a réuni dans cette aventure, c'est avant tout le dépassement de soi, mais aussi le caractère caritatif lié au raid, car une dimension solidaire est attachée aux épreuves sportives,* expliquent les trois jeunes femmes. *Nous avons choisi de représenter l'association « L'Enfant bleu » qui se mobilise pour permettre aux enfants et adultes victimes de maltraitance dans l'enfance de se reconstruire et d'aller vers un avenir plus serein et épanoui. Nous allons donner le meilleur de nous-même et tout faire pour leur obtenir des dons qui sont fixés en fonction des performances de l'équipe. Nous devons en quelque sorte nous dépasser pour les autres. C'est une source de motivation supplémentaire. »* L'équipe est en voie de boucler entièrement son budget, mais il lui manque encore quelques fonds. Pour cela, il est possible de faire un don.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite de leur aventure.

** Coquelicots en anglais - clin d'oeil à Marie Poppins qui se préoccupait des enfants malheureux*

Contacts - Julie PIZEL - 07 89 87 62 60
juliepizel@hotmail.com

Portrait de Maire peint par le Père P. Penning de Vries.

Marie est née aux Allées de Meilhan, aujourd'hui dénommées la Canebière.

Portrait de Mgr Eugène de Mazenod.

L'histoire de l'anarchiste de Gignac-la-Nerthe

Chronique de Michel Méténier, historien. Episode 3.

Marie Caroline Philomène était née le 28 mai 1841 au numéro 23 des allées de Meilhan *(aujourd'hui 109, La Canebière)*. De nos jours, les promeneurs marseillais peuvent d'ailleurs voir une plaque de marbre apposée sur le mur de la maison natale. La jeune fille reçoit une solide éducation intellectuelle comme la bonne bourgeoisie marseillaise savait donner à ses enfants. Marie profite des cours du précepteur de son jeune frère Jules *(1843-1872)*. Grâce à lui, le latin lui livrera tous ses secrets. La poésie et la peinture sont aussi pour elle des sources de curiosité et d'inspiration.

Un de ses biographes, C. Camous, vante la générosité de Marie : elle apporta une aide financière à un jeune orphelin, élève du peintre Paul Guigou *(1834-1871)*, que la misère obligea à abandonner les cours. Grâce à Marie, il trouva une place dans une quincaillerie marseillaise et put continuer les études de peinture.

Cette anecdote confirme aussi le goût de Marie pour cet art. Enfant, elle fut une jeune fille très enjouée et fort curieuse. La famille, très pieuse, entend que leur fille reçoive une préparation religieuse sérieuse : elle devient pensionnaire au monastère de la Visitation à la Blancarde. Le 29 janvier 1854, c'est l'évêque de Marseille en personne, Mgr de Mazenod *(1837-1861)* qui lui donne la confirmation. Il apprend sa précoce spiritualité en même temps que ses jeux d'enfant et déclare à son entourage : *« Ne vous inquiétez pas, qualités d'enfant que tout cela, vous verrez qu'elle sera un jour la sainte Marie de Marseille ! »*. Vers 15 ans, elle fonde *« un petit ordre religieux en miniature »*, les Oblates de Marie, avec quelques camarades, imitation de la fondation par l'évêque lui-même des Missionnaires de Provence, devenue la congrégation des Oblats de Marie-Immaculée. En 1856, accompagnant sa jeune sœur Amélie *(1845-1872)* à Lyon, elle reste au pensionnat du Sacré-Cœur pour deux ans.

Son journal spirituel témoigne de sa foi profonde et de son désir d'orienter complètement sa vie vers Dieu. C'est sur le chemin du retour vers Marseille qu'elle ressent le besoin de s'arrêter deux jours à Ars dans l'intention de rencontrer Jean-Marie Vianney *(1786-1859)*, *« le curé d'Ars »*. Malgré la foule, elle parvient à le rencontrer et le saint homme lui donne la confession. Faisons une petite halte historique : nous sommes après la période si troublée de la Révolution et de l'Empire *(1789-1815)* au moment où l'église doit repartir à la reconquête des âmes. Le père Vianney qui restera curé d'Ars en Dombe *(Ain)* pendant 41 ans, prêche, confesse et distribue la communion. Sa simplicité et ses prêches font accourir les foules. Le culte est en marche. Pie XI canonisera le curé d'Ars en 1929, *« patron céleste de tous les curés de Rome et du monde catholique »*. C'est donc pleine de ferveur que Marie redevient marseillaise et adhère à une œuvre fondée en 1863 à Bourg-en-Bresse, la Garde d'honneur du Sacré-Cœur de Jésus : l'idée est de constituer une chaîne de prières permanente donc perpétuelle, *« La Garde d'honneur étant une de ces multiples floraisons de la piété populaire, issues du culte rendu au Sacré-Cœur de Jésus qui s'était développé aux XVIIIe et XIXe siècles »*. Marie va confirmer la dimension sacerdotale de sa vie qu'elle entend vouer totalement au Christ : le vendredi 1er septembre 1867, elle fait donation d'elle-même au Cœur de Jésus. L'idée d'une fondation germe alors dans son esprit.

A suivre...

MAJORITÉ

REMERCIEMENTS.

Les membres de notre groupe tiennent à remercier l'ensemble des personnes qui a rendu hommage à notre camarade, notre ami, notre président Alain Croce. Vous étiez nombreux à être présents le 24 mai sur la place de la Mairie puis aux Milles : Gignacais, Gignacaises, habitants des villes voisines, conseiller général, député, maires, élus, hommes d'Eglise, politiques, syndicalistes, membres d'associations et tant d'autres, quelles que soient les convictions politiques. Sans oublier ceux qui n'ont pas pu venir mais qui ont laissé un message d'amitié. Nos remerciements vont aussi aux agents de la Mairie qui ont mis tant de cœur et de leur temps à la préparation de cet hommage. Alain avait une foi inébranlable en l'homme, en la croyance qu'un monde meilleur et fraternel était possible. C'est pourquoi il était de tous les combats contre les injustices et les inégalités. Il en a gagné beaucoup, mais ce dernier lui a été fatal. Alain tu vas nous manquer et ce n'est pas un vain mot, ton souvenir ne nous quittera jamais, tu seras toujours présent parmi nous.

Bernard MULLER

Groupe "Gignac J'y Vis"

ALAIN CROCE NOUS A QUITTES

Depuis 10 ans notre majorité municipale composée de 2 groupes politiques aux sensibilités différentes, « GIGNAC J'Y VIS » présidé par Alain Croce et « GIGNAC ENSEMBLE », a poursuivi ensemble le même chemin toujours animée par de grands principes partagés, guides de toutes nos actions. Aujourd'hui, un des nôtres nous a quittés, laissant un grand vide autour de nos tables de réunion, dans les rues de Gignac qu'il arpentait sans relâche à la rencontre des riverains. Il laisse l'image d'un travailleur acharné, faisant preuve d'une grande ténacité pour défendre un dossier ou une conviction politique, d'un homme de cœur, toujours à l'écoute, sensible aux problèmes rencontrés par la population. Beaucoup d'hommages lui ont été rendus, c'était un homme de mérite, loyal et au service de sa commune. Aussi, m'aurait-il été difficile de tourner cette page sans évoquer au nom du groupe que je préside les qualités de cet ami et collègue dont la disparition nous a tant affectées.

Josette ACHHAB

Groupe "Gignac Ensemble"
www.gignac-ensemble.fr

OPPOSITION

LA SAISON S'ACHÈVE

La fin de l'année scolaire approche ; Les associations sportives, culturelles ou éducatives ont largement contribué à l'épanouissement de nos jeunes. Le sport fait partie des éléments indispensables à un bon équilibre et à une hygiène de vie permettant d'avoir esprit et corps sains. Tous ont le mérite d'avoir donné le meilleur d'eux-mêmes pour devenir plus performants, avec plus ou moins de réussite, mais c'est la loi du sport : il n'y a qu'un gagnant !

Bravo à tous les responsables d'associations, aux éducateurs, professeurs et ainsi qu'à tous nos jeunes. Mention spéciale au MGFC (Marignane Gignac Football Club) qui, après une saison historique en N2, avec pour principal adversaire TOULON, accède en National 1 au terme d'un match qui aura tenu le public sous tension jusqu'au coup de sifflet final. Explosion de joie des joueurs, du public, et d'Éric Le Dissès maire de Marignane, présent, qui félicitera l'équipe et le staff rappelant que MGFC avait été 24 fois en tête du championnat (durée 30 journées) !

Une pensée pour M. Croce récemment décédé, toutes nos condoléances à ses proches et à sa famille.

Christophe DE PIETRO

Président du groupe « Gignac Autrement »
www.2014-gignac-autrement.fr/06 29 20 47 52

RASSEMBLEMENT NATIONAL… GIGNACAIS !

En décembre dernier, le Front National a consulté tous ses adhérents via un sondage dont les thèmes étaient multiples *(sociétaux, monétaires, politiques)* afin de cibler au mieux les attentes des patriotes. S'en est suivie une tournée des ambassadeurs pour faire remonter les idées d'amélioration de l'organisation de notre mouvement. Les dirigeants du Front National ont tenu compte de cette grande consultation des adhérents qui a donné lieu à une refondation, notamment de ses statuts. Un souhait majoritaire était également d'accompagner le renouveau de notre mouvement, processus entamé en réalité depuis que Marine en est la présidente, d'un changement de nom. Le nom de Rassemblement National avait été proposé à de nombreuses reprises par des militants, cardes et adhérents. Rassemblement ! Parce que pour agir véritablement, il faut fédérer National ! Parce que notre priorité restera toujours notre pays et ses habitants Eliane, Xavier et moi, élus en 2014 sur la liste Front National à Gignac-la-Nerthe vous défendrons toujours haut et fort sous la bannière du Rassemblement National !

Laure CHEVALIER

pour le groupe « Rassemblement National Gignacais »
www.rassemblement-national-gignac.fr/07 67 61 94 60

les estivales

à Gignac-la-Nerthe

Vendredi 13 juillet - 19h
Place de la Mairie
CONCERT DE VARIÉTÉS MOULES FRITES
de l'OCLG

Samedi 14 juillet - 21h
Place de la Mairie
SOIRÉE HUMOUR ET CABARET
avec Christophe Cuenin et les 1001 ladies

Dimanche 15 juillet - 21h
Place de la Mairie
SOIRÉE MOUSSE
pour les enfants animée par un DJ

Vendredi 3 août
18h30 - Boulodrome Laure
SPECTACLE
pour les enfants
« Souvenez-vous des paroles »

Vendredi 3 août
21h - Boulodrome Laure
SPECTACLE
Orchestre Newzik
show 100 % dansant et festif !

Samedi 4 août
19h - Boulodrome Laure
GRILLADES DE L'OCLG
SOIRÉE DANSANTE
animée par un DJ

Dimanche 12 août
12h - Espace Pagnol
AÏOLI
organisé par l'OCLG

Dimanche 5 août - 11h
Boulodrome Laure
FOOD-TRUCKS
JEUX GONFLABLES
ARTISANS

ville de Gignac-la Nerthe